

COMITE SYNDICAL

COMPTE RENDU Du 30 mars 2018 ST JOSEPH DE RIVIERE

Validation du compte rendu du 8 février 2018

BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE

- 1 Compte Administratif et compte de gestion 2017– affectation des résultats 2017
- 2 Budget Primitif 2018

BUDGET DU SYNDICAT MIXTE

- 1 Compte Administratif et compte de gestion 2017– affectation des résultats 2017
- 2 Budget Primitif 2018

4 - QUESTIONS DIVERSES

Dominique ESCARON, Président, accueille les participants, et tient à saluer la présence de Mme Martine Berthet, Sénatrice de la Savoie qui nous fait l'honneur de sa présence.

Il passe la parole à Gérard ARBOR, Maire de St Joseph de Rivière qui nous accueille, pour présenter brièvement sa commune.

St Joseph de Rivière, petit village de 1250 habitants, dispose de l'essentiel des services publics : une école, une agence postale basée à la mairie... mais n'a malheureusement plus de médecin depuis peu. La commune dispose de quelques attraits touristiques, elle se partage avec St Laurent du Pont, les tourbières de l'Herretang qui est une zone Natura 2000, l'Espace Naturel Sensible dans la zone de la tuilerie réhabilité par le Département de l'Isère et le plan d'eau situé à l'entrée du village. Il souhaite une bonne réunion aux membres et passe la parole au Président

Dominique ESCARON constate le quorum et donne lecture des excusés et des pouvoirs.

Il procède ensuite à la validation :

- du compte-rendu du 8 février 2018

Les membres du comité n'émettant pas de réserve, celui-ci est validé à l'unanimité.

Il donne la parole à Gérard ARBOR, Vice-président délégué à la biodiversité et au paysage, pour le budget annexe de la Réserve Naturelle.

Objet : Budget annexe de la Réserve Naturelle – Compte de gestion année 2017

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2017

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,
- après approbation du compte administratif de l'exercice 2017,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget annexe :

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^o janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2017 dressé par le receveur, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Votants (en voix) : 71

Exprimés (en voix) : 71

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Budget annexe de la Réserve Naturelle – Compte administratif année 2017

- Vu la présentation du compte administratif 2017,

Le Président présente le compte administratif 2017 pour la Réserve Naturelle tel que ci-dessous

<u>Section de fonctionnement</u>	
Recettes 2017	218 306,03 €
Dépenses 2017	221 012,14 €
Soit résultat 2017	- 2 706,11 €
+ Excédent antérieur reporté	256 933,51 €
Soit résultat de fonctionnement 2017	+ 254 227,40 €

<u>Section d'investissement</u>	
Recettes 2017	6 655,40 €
Dépenses 2017	5 748,23 €
Soit résultat 2017	+ 907,17 €
+ Excédent antérieur reporté d'investissement	+24 721,01 €
Soit solde d'exécution de la section d'investissement	+25 628,18 €

Restes à réaliser en dépenses	2 000 €
Restes à réaliser en recettes	1 200 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 24 828,18 €

Sortie de Dominique ESCARON

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2017 du budget annexe de la Réserve Naturelle dont la présentation réglementaire figure en annexe.***

Votants (en voix) : 69
 Exprimés (en voix) : 69
 Pour : 69
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Budget annexe de la Réserve Naturelle – Affectation de résultats année 2017

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2017, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2017.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2017 constaté à la clôture de l'exercice soit 254 227.40 €.

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
 Constatant l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement pour 2017 (résultat corrigé des restes à réaliser de + 24 828.18 €).*

Jean-Louis MONIN demande d'où provient ce résultat, est-ce qu'il résulte d'un abandon d'opération ?
 Suzanne BARNAVE, conservatrice de la RN, lui répond qu'il s'agit d'un décalage par rapport aux subventions.

Le Comité Syndical

- **Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 par délibération du 30 mars 2018,**
- **Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,**
- **Constatant le besoin de financement de la section d'investissement**

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- **De reporter l'excédent de fonctionnement 2017 disponible soit 254 227.40 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).**

Votants (en voix) : 71

Exprimés (en voix) : 71

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Budget annexe de la Réserve Naturelle – Budget primitif année 2018

Point présenté par Suzanne BARNAVE conservatrice de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse

- *Vu le débat d'orientation budgétaire tenu le 08/02/2018*
- *Vu la présentation du budget 2018,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- **D'adopter le budget primitif 2018 dont la présentation réglementaire figure en annexe et qui s'équilibre :**
 - **En fonctionnement à hauteur de 498 190 €**
 - **En investissement à hauteur de 43 319 €.**

Votants (en voix) : 71

Exprimés (en voix) : 71

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Budget du Syndicat Mixte – Compte de gestion du receveur syndical année 2017

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2017

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,
- après approbation du compte administratif de l'exercice 2017,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

4. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1° janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
5. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
6. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2017 dressé par le receveur, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Votants (en voix) : 71
 Exprimés (en voix) : 71
 Pour : 71
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Budget du Syndicat Mixte – Compte administratif année 2017

Point présenté par Karine BAILLEUX, Directrice administrative et financière.

- Vu la présentation du compte administratif 2017,

Le Président présente le compte administratif 2017 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2017	2 255 342,78 €
Dépenses 2017	2 147 952,54 €
Soit résultat 2017	+ 107 390,24 €

+ Excédent antérieur reporté	941 555,13 €
------------------------------	--------------

Soit résultat de fonctionnement 2017 + 1 048 945,37 €

Section d'investissement

Recettes 2017	254 340,28 €
Dépenses 2017	213 782,54 €
Soit résultat 2017	+ 40 557,74 €

+ Déficit antérieur reporté d'investissement	- 17 940,27 €
--	---------------

Soit solde d'exécution de la section d'investissement - 22 617,47 €

Restes à réaliser en dépenses	185 571,00 €
Restes à réaliser en recettes	106 129,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser - 56 824,53 €

Présentation de la répartition par Céline BURLET, Vice-présidente en charge des finances. Dominique ESCARON précise que le rapport d'activité 2017 complet est disponible sur le site internet www.parc-chartreuse.net, il montre les actions du Parc plus en détail avec en exemple l'ouverture du magasin de producteurs à Coublevie qui est le résultat d'un travail sur les circuits courts, et laisse donc la parole à Brigitte BIENASSIS, vice-présidente en charge de l'agriculture pour présenter ce projet.

Le nouveau magasin de producteurs à Coublevie a ouvert ce jeudi 29 mars. C'est le fruit d'un travail collectif de 2 années, structurant pour le territoire, où 10/12 agriculteurs du cœur de Chartreuse et plus se sont réunis et sont impliqués dans l'ouverture de ce magasin afin de permettre la promotion et la vente de leurs produits.

Gérard CHENE, délégué titulaire de la commune de Coublevie, rajoute qu'il y a 6 associés en SARL, le local de 280 m² en rez de chaussée se situe dans un éco quartier qui se trouve à un emplacement stratégique sur l'axe reliant la Chartreuse à Grenoble, à proximité d'une voie verte qui traverse la commune.

Brigitte BIENASSIS fait part de 2 autres projets en cours :

- Miellerie collective, avec un extracteur de miel grande capacité (plutôt pour les apiculteurs professionnels qui possèdent entre 200 et 500 ruches) qui va être installé à St Laurent du Pont et devrait être opérationnel dès la récolte de cette année ;
- Atelier de transformation de produits agricoles et alimentaires, une 15aine d'agriculteurs et associations s'organisent et se structurent pour transformer leurs produits (escargots, miel, viande, légumes...), il se situerait à St Pierre d'Entremont 73

Sortie de Dominique ESCARON

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2017 du budget principal du syndicat mixte dont la présentation réglementaire figure en annexe.***

Votants (en voix) : 69

Exprimés (en voix) : 69

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Budget du Syndicat Mixte – Affectation de résultats année 2017

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2017, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2017.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2017 constaté à la clôture de l'exercice soit 1 048 945.37 €.

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
Constatant un besoin de financement de la section d'investissement 2017 corrigé des restes à réaliser à hauteur de 56 824.53 €,*

Le Comité Syndical

- ***Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 par délibération du 30 mars 2018,***
- ***Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,***
- ***Constatant le besoin de financement de la section d'investissement***

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- ***D'affecter la somme de 56 824.53 € afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser,***
- ***De reporter l'excédent de fonctionnement 2017 disponible déduction faite de cette somme soit 992 120.84 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).***

Votants (en voix) : 71

Exprimés (en voix) : 71

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Budget du Syndicat Mixte – Budget primitif année 2018

Dominique ESCARON précise que nous sommes en situation de pouvoir attaquer le projet de longue date de la maison du Parc. Ce projet se concrétisera à St Pierre de Chartreuse puisque la commune met à disposition un terrain sur le « Plan de Ville » dans le cadre du réaménagement du bourg. Le bâtiment serait partagé avec l'office de tourisme, avec une mutualisation de la logistique (salle de repas, vestiaire, salle de réunion, chauffage...).

Stéphane GUSMEROLI, maire de St Pierre de Chartreuse, se dit heureux de voir le projet commun entre le Parc, la CCCC et la commune se concrétiser, ce programme rentre dans la reconquête de « village/station », lieu de vie des habitants et des touristes.

Denis SEJOURNE, Président de la CCCC, rappelle que ce projet doit être lancé pour la communauté de communes parce qu'il a été inscrit au contrat Ambition Région, contrat qui oblige à lancer les travaux au plus tard en 2019.

Roger VILLIEN souhaite que le bâtiment soit une vitrine en matière d'utilisation du bois local.

Céline BURLET, présente les chiffres du budget primitif.

Suite à la présentation au dernier comité du débat d'orientation budgétaire, les élus souhaitent faire une proposition complémentaire en renforçant les moyens sur le soutien au territoire par l'accompagnement et l'ingénierie au service du territoire sur les thèmes suivants : biodiversité, agriculture, tourisme, forêt filière bois, énergie, économie ; en apportant 215 000€ sur les fonds propre du syndicat mixte.

Dominique ESCARON précise que ce montant correspond à la réserve préservée par le Parc depuis plusieurs années. Comme aujourd'hui la vision des dépenses et des recettes, notamment pour la maison du Parc, est plus claire, cela permet de pouvoir réaffecter cette somme pour des actions au service du territoire.

Eliane GIRAUD souligne que cette réserve dans le budget était pour le Parc un système de prévoyance pour financer la maison du Parc. La Région devait à l'origine apporter 1 500 000€, pour un investissement total de 3 000 000€. Elle se dit ravie que ce projet aboutisse avec St Pierre de Chartreuse, même si celui-ci aurait dû voir le jour plus tôt.

Corine WOLFF souhaite soumettre une proposition concernant les fonds Européens Leader, en effet, nous sommes toujours dans l'attente des fonds alors que le programme a débuté en 2014. Ce retard est dû à un dysfonctionnement du nouveau logiciel de versement des subventions. La proposition consiste à faire l'avance aux porteurs de projets de façon à ne pas les fragiliser davantage.

Dominique ESCARON s'interroge sur la faisabilité de cette proposition, il sera certainement possible de verser les avances de subventions aux associations mais posera certainement des problèmes techniques pour les subventions aux entreprises.

Corine WOLFF explique que le Parc attend l'autorisation de la Région avant de pouvoir l'entreprendre.

Céline BURLET propose d'inscrire un montant financier en vue de l'obtention de l'autorisation, mais que cela n'engage en rien.

Karine BAILLEUX précise que si nous devons intervenir auprès des porteurs de projets, il est nécessaire de vérifier juridiquement si cela est possible. Si nous obtenons l'accord, cela se traduirait budgétairement en section d'investissement sur la ligne « avance remboursable », pour environ 35 000€, l'impact interviendrait au niveau de la trésorerie mais serait neutre au niveau comptable.

- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 08/02/2018,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2018,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'adopter le budget primitif 2018 dont la présentation réglementaire figure en annexe et qui s'équilibre :**
 - **En fonctionnement à hauteur de 4 526 421 €**
 - **En investissement à hauteur de 1 139 958 €**

Votants (en voix) : 71

Exprimés (en voix) : 71

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

QUESTIONS DIVERSES

Révision de la charte:

Corine WOLFF, vice-présidente déléguée à la charte, présente Marie-Laure THAO, de la fédération des Parcs à Paris détachée pour la révision de la charte 2 jours par semaine au Parc.

La procédure de révision est lancée, le premier comité de pilotage s'est déroulé le 5 mars dernier, il a permis de remettre en perspective les éléments de cadrage.

Présentation du lynx et du chat sauvage par Jérôme BAILLY, garde technicien de la Réserve :

Il annonce que sur le même thème, dans le cadre de la fête de la nature, le Parc propose un ciné-échanges le 25 mai à 20h30 au cinéma d'Entre-Deux-Guiers.

Dominique ESCARON rappelle quelques dates :

- 5 et 6 avril : le Parc accueille le 5^{ème} séminaire national forêt de la Fédération des Parcs et de l'Office National des Forêts à St Pierre de Chartreuse ;
- 21 avril : Rallye Chartreuse Express à St Laurent du Pont, animation sur l'autostop organisé dans le cadre de Rezo Pouce ;
- 13 mai : le Département de l'Isère organise une journée festive « tuilerie en fête » à St Joseph de Rivière ;
- 2 et 3 juin : week-end de lancement des prospections naturalistes, recensement sur 5 communes du Parc : La Bauche, Corbel, St Christophe la Grotte, St Jean de Couz et St Pierre de Genebroz.

Sans autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h00.

Ce compte rendu est à retrouver en suivant le chemin ci-dessous :

<http://www.parc-chartreuse.net/fr/comprendre-le-parc/le-fonctionnement-du-parc/compte-rendu-des-cs/>

LISTE DES PRESENTS
Comité syndical du 30 mars 2018

1^{er} collège – Délégués du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline déléguée titulaire

GERIN Anne déléguée titulaire

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine déléguée titulaire

4^{ème} Collège –Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

VOIRON BLANCANEUX Alain délégué suppléant

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

APREMONT DUPRAZ Marc délégué titulaire

CORBEL QUEMART Philippe délégué titulaire

ENTRE DEUX GUIERS DRIGO Patrick délégué suppléant

LA BAUCHE VILLIEN Roger délégué titulaire

LE SAPPEY EN CHARTREUSE ESCARON Dominique délégué titulaire

MONT ST MARTIN REDA Franck délégué titulaire

ST AUPRE DELPHIN Maurice délégué suppléant

ST CHRISTOPHE SUR GUIERS VEUILLET Pascal délégué titulaire

ST FRANC GUIBERT Yves délégué titulaire

ST HILAIRE DU TOUVET PRACHE Olivier délégué titulaire

ST JEAN DE COUZ LE GOUIC François délégué titulaire

ST JOSEPH DE RIVIERE ARBOR Gérard délégué titulaire

ST LAURENT DU PONT ORTHLIEB Maxence délégué titulaire

ST PANCRASSE ROUGIER Alain délégué titulaire

ST PIERRE DE CHARTREUSE GUSMEROLI Stéphane délégué titulaire

ST PIERRE D'ENTREMONT 38 SERVAIS Pascal déléguée suppléant

ST PIERRE D'ENTREMONT 73 BIENASSIS Brigitte déléguée titulaire

ST THIBAUD DE COUZ DUISIT Robert délégué titulaire

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BIVIERS BEAUME Bernard délégué titulaire

CHAPAREILLAN BLUMET Fabrice délégué titulaire

COUBLEVIE CHENE Gérard délégué titulaire

LA BUISSE PERRET Jacques délégué titulaire

LES MARCHES CARREL Christine déléguée titulaire

MYANS FASSEL Jean délégué titulaire

ST NAZAIRE LES EYMES BERNE Denis délégué suppléant

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CŒUR DE CHARTREUSE CLARET Jean-Paul délégué titulaire - SEJOURNE Denis délégué titulaire

LE GRESIVAUDAN MULLER Claude délégué titulaire

GRENOBLE ALPES METROPOLE POULET Jean-Luc délégué titulaire

INVITES

BERTHET Martine Sénatrice de la Savoie

MONIN Jean-Louis Président du SIVG

REY Claude représentant la CAPV

<p style="text-align: center;">LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS Comité syndical du 30 mars 2018</p>
--

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LANGENIEUX-VILLARD Philippe à BERANGER Nathalie
REPENTIN Thierry

2^{ème} collège – Délégués du Conseil départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

POLAT Julien (tit) à GERIN Anne
DURANTON Robert (sup)
ENGRAND Christophe (tit)
GILLET André (tit)

3^{ème} collège – Délégués du Conseil départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert (tit) à VILLIEN Roger
MITHIEUX Lionel (tit) à WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

CHAMBERY

GRENOBLE MERIAUX Pierre (tit) à ROUGIER Alain

VOIRON

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

ENTREMONT LE VIEUX LENFANT Anne (tit) à CLARET Jean-Paul
ST AUPRE GALLAND Pierre (tit)
ST PIERRE D'ENTREMONT 38 PETIT Jean-Paul (tit)
ST PIERRE DE GENEbroz RICHEL Jacques (tit)
QUAIX EN CHARTREUSE DOLIS Hélène (tit)
ST BERNARD DU TOUVET NIER Jacques (tit) à PRACHE Olivier
ST JULIEN DE RATZ LELEU Sophie (tit) à ARBOR Gérard

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BARRAUX BAUD Alain (tit) à DELPHIN Maurice
CORENC QUAIX Mireille (tit) à SEJOURNE Denis
CROLLES CHEVROT Blandine (tit) à GUIBERT Yves
FONTANIL CORNILLON TERPENT René (tit) à CHENE Gérard
LA TERRASSE VOLPI Philippe (tit)
ST VINCENT DE MERCUZE BURDET Gérard (tit) à POULET Jean-Luc
BERNIN LAMBERT Hervé (tit) à ORTHLIEB Maxence
ST BALDOPH ROMAGNOLI Danielle (tit) à BIENASSIS Brigitte
ST ISMIER CANIVET Bernard (tit) à BERNE Denis
ST NAZAIRE LES EYMES GODARD Sandrine (tit)

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

LE GRESIVAUDAN FORTE Pierre (tit) à MULLER Claude
GRENOBLE ALPES METROPOLE HUGELE Fabrice (tit) à ESCARON Dominique

INVITES :

BONNIVARD Emilie Députée de la Savoie
DEGOIS Typhanie Députée de la Savoie
GAYMARD Hervé Président du Département de la Savoie
GONTARD Guillaume Sénateur de l'Isère
GUINGOUAIN Gwenaél Trésorier
HOBLEA Fabien Pdt Conseil Scientifique
JACQUIER LAFORGE Elodie Députée de l'Isère
SAVIN Michel Sénateur de l'Isère
VIAL Jean-Pierre Sénateur de la Savoie